



HAL
open science

Un manuscrit retrouvé de 'La Nouvelle Héloïse' de Jean-Jacques Rousseau

Nathalie Ferrand

► **To cite this version:**

Nathalie Ferrand. Un manuscrit retrouvé de 'La Nouvelle Héloïse' de Jean-Jacques Rousseau. 2011.
hal-00605202

HAL Id: hal-00605202

<https://hal.science/hal-00605202>

Preprint submitted on 30 Jun 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Un manuscrit retrouvé de *La Nouvelle Héloïse* de Jean-Jacques Rousseau

Nathalie Ferrand (CNRS-Oxford)

Paru dans *Lias. Journal of Early Modern Intellectual Culture and its Sources*, 38/2,
December 2011, pp. 357-389

Les manuscrits de *La Nouvelle Héloïse* que Rousseau a conservés au-delà de la publication de ce roman en 1761 et qui ont survécu jusqu'à nos jours ont de quoi combler ceux qui s'intéressent de près à de si précieuses archives, qu'ils soient éditeurs ou spécialistes de Rousseau, adeptes de la critique génétique observant les processus de la création littéraire, historiens des pratiques culturelles de l'écrit du XVIIIe siècle. Ces brouillons, ces mises au net et même la copie pour l'éditeur Marc-Michel Rey si exceptionnellement conservée, sont complétés par des objets manuscrits d'un genre particulier que sont les deux copies calligraphiées pour Mme d'Houdetot et Mme de Luxembourg, et par les annotations marginales dont Rousseau marque plusieurs éditions qui lui tombent sous la main jusqu'en 1769. Enfin la correspondance avec M.-M. Rey relatant la phase de préparation de l'édition, avec des corrections de l'auteur et le changement significatif de son titre (fig.1), est conservée aux Archives de la Maison Royale (Koninklijk Huisarchief) de La Haye.

Actuellement cet ensemble, dispersé entre la France, la Suisse, les Pays-Bas et les Etats-Unis, représente selon notre estimation plus de sept mille pages, soit un impressionnant dossier de genèse qui attend encore d'être étudié en tant que tel¹. Mais nous savons qu'à l'intérieur de ce dossier, plusieurs pièces manquent encore à l'appel. C'est

¹ Plusieurs spécialistes de Rousseau ont appelé de leurs vœux l'analyse et la publication des brouillons de *La Nouvelle Héloïse*, comme Henri Coulet dans un article programmatique, "Prolégomènes à une édition critique de *La Nouvelle Héloïse*, IV^e partie" dans *Les Manuscrits: transcription, édition, signification*, Paris, Presses de l'Ecole Normale Supérieure, 1976, pp. 21-36. Il réitère son souhait en 1993 dans son édition de *La Nouvelle Héloïse* pour la collection Folio : « Une étude complète du Brouillon nous renseignerait sur la genèse de *La Nouvelle Héloïse*. Elle n'a pas encore été faite en raison de la disparition de certains textes, de la dispersion des autres et du risque de dégradation qu'il y aurait à les extraire de leur lieu de conservation pour les soumettre aux analyses techniques nécessaires » (*Julie ou la Nouvelle Héloïse*, Paris, Folio-Gallimard, 1993, « Note sur le texte », p. 53). Jean Starobinski a également appelé à la publication des brouillons « impubliables » de Rousseau dans un article de 1989 intitulé « Approches de la génétique des textes », in *La Naissance du texte*, Louis Hay (éd.), Paris, Corti, 1989, pp. 207-212. En dépit de ces appels, la publication scientifique des manuscrits n'a jamais été réalisée. Elle est désormais engagée par une équipe de l'*Institut des Textes et Manuscrits Modernes* au Centre National de la Recherche Scientifique – Ecole normale supérieure, sous la direction de Nathalie Ferrand.

notamment le cas pour ce qu'on appelle la « Copie personnelle », soit un ensemble de cahiers contenant la mise au net que Rousseau fit des six parties de son roman épistolaire, probablement entre l'hiver 1756 et l'hiver 1758, et qu'il dut recopier ensuite, tant cette mise au net d'abord destinée à l'éditeur s'était laissée elle aussi gagner par les corrections et les retouches, au point de devenir à son tour une sorte de brouillon. Henri Coulet écrivait en 1993 : « Document révélateur de tout le travail que Rousseau ne cessa de consacrer à son texte, elle n'est malheureusement pas entièrement accessible : les deux premières parties figuraient dans la bibliothèque du duc de Newcastle ; la troisième dans la collection Louis Barthou où Daniel Mornet put encore la consulter ; les trois autres sont conservées à la bibliothèque du Palais-Bourbon »².

Les parties IV, V et VI de la Copie personnelle (voir fig. 2) se trouvent en effet à la bibliothèque de l'Assemblée Nationale à Paris : suite aux confiscations révolutionnaires, elles rejoignirent la bibliothèque du Corps législatif où elles sont restées depuis la fin du XVIIIe siècle. Les parties I et II se trouvaient en Angleterre au début du XXe siècle lorsque la vente de la collection du septième duc de Newcastle en 1937 dispersa ces manuscrits. La collection Louis Barthou fut vendue aux enchères en mars 1936 à Paris et priva de la partie III les spécialistes, qui durent par la suite s'en tenir aux informations très succinctes données par Daniel Mornet dans son édition du roman en 1925³.

Cette situation vient de changer puisque la troisième partie de la Copie personnelle a été retrouvée par l'auteur de ces lignes en 2010 dans une collection privée, le *Musée des lettres et manuscrits* à Paris, et qu'elle a pu commencer à être l'objet d'un déchiffrement, d'une transcription intégrale et d'une analyse, avant de pouvoir être publié en fac-similé. Cet article vise à porter à la connaissance des chercheurs pour la première fois les principales caractéristiques de ce précieux document et ses variantes, à présenter ce qui en fait l'intérêt intrinsèque et à formuler quelques enjeux concernant à la fois l'interprétation de l'œuvre et les méthodes éditoriales les plus appropriées face à la richesse d'un manuscrit de travail de J.-J. Rousseau. Ce manuscrit livre un état du texte fort mal connu, puisque dans son édition critique de 1925 – édition qui fait date dans les études rousseauistes et qui restera l'édition de référence jusqu'à l'édition de Bernard Guyon et Henri Coulet en 1961 dans la bibliothèque de La Pléiade – Daniel Mornet n'en avait donné que 45 variantes,

² Henri Coulet, *Note sur le texte*, dans son édition de ce roman, cit., p. 58.

³ J.-J. Rousseau, *La Nouvelle Héloïse*, nouvelle édition publiée d'après les manuscrits et les éditions originales, avec des variantes, une introduction, des notices et des notes, par Daniel Mornet, Paris, Librairie Hachette, 1925, 4 volumes. La troisième partie se trouve au tome III.

parfois avec des erreurs⁴, alors qu'un examen attentif permet d'en relever environ 1600 – si l'on s'en tient aux biffures, substitutions, ajouts aux interlignes ou dans les marges de mots, phrases ou paragraphes entiers –, et davantage encore si l'on ajoute les variantes qui ne se signalent pas graphiquement mais qui apparaissent par collationnement avec les différents états manuscrits et avec l'édition Rey de 1761. Ce travail de collationnement est actuellement en cours. Jamais soumis à une étude scientifique, cet état de l'œuvre en mouvement est d'une grande importance pour la compréhension et l'interprétation du roman, comme nous essayerons de le montrer à travers quelques exemples. Mais ce document éclaire également sur la manière dont Rousseau donna à lire ses manuscrits à des proches et utilisa ses brouillons à l'intérieur de ses propres usages épistolaires, ce qui redouble sa valeur esthétique et littéraire d'une valeur pour l'histoire des pratiques culturelles du manuscrit au temps des Lumières.

Le manuscrit se présente sous la forme d'un cahier de 240 pages dont 110 ont été foliotées par Rousseau, le verso ne portant pas de numérotation. Seules les 220 premières pages ont été utilisées. Mesurant 238 sur 180 mm, ces pages sont couvertes d'une écriture à l'encre noire et brune, avec quelques ajouts au crayon ici et là, sur un papier vergé de Hollande. Cette mise au net retouchée relève de la même phase rédactionnelle et présente la même disposition que les parties IV à VI conservées à la bibliothèque de l'Assemblée Nationale : Rousseau écrit sur un recto dans lequel il a réservé une marge fine à gauche, tandis que le premier verso en vis-à-vis du début de chacune des vingt-six lettres contenues dans cette partie du roman lui sert pour noter la liste des modifications (fig. 3). Les autres versos sont pour la plupart restés blancs, à quelques exceptions notables près (aux folios 76v ou 92v par exemple). Rousseau a respecté, au moins lors d'une première phase de relecture, ce dispositif jusqu'à la fin du cahier. Mais à la suite d'une ou de plusieurs campagnes de correction ultérieure, les retouches n'ont plus été reportées systématiquement. Elles se trouvent directement dans le texte lui-même, compromettant sa lisibilité par un autre que l'auteur, ce qui a obligé Rousseau à recopier une nouvelle fois son texte pour Rey (« Copie Rey », New York).

⁴ Par exemple à la lettre 13, D. Mornet signale une variante (sur plus de quarante) mais de manière inexacte en affirmant (p. 29) que tout un passage est manquant dans la *Copie personnelle*. En réalité, ce passage s'y trouve verticalement dans la marge. Dans le texte, un becquet d'insertion en forme de croix signalait d'ailleurs cet ajout marginal. Il s'agit de ce fragment : « Cependant il a pu consentir... l'ingrat !... il l'a dû, puisque j'ai pu l'exiger. Qui est-ce qui retient par leur parole ceux qui veulent retirer leur cœur ? Ai-je donc voulu retirer le mien ?... l'ai-je fait ?... » (voir folio 26r).

Si l'on considère que Daniel Mornet n'a signalé au sujet de ce manuscrit que 2% variantes dans son édition de 1925 et que, par la force des choses, ce sont ces mêmes variantes qui ont ensuite été reprises dans l'annotation de la troisième partie proposée par les éditions de La Pléiade (édition de Bernard Guyon et Henri Coulet, 1961), Classiques Garnier (édition de René Pomeau, 1988), Folio Gallimard (édition de Henri Coulet, 1993), on perçoit à quel point une mise à jour est nécessaire. Inutile de dire qu'à un tel degré de sélection, bien des variantes fort significatives ont été laissées de côté.

On pourra en avoir un premier aperçu en examinant la lettre 26 où Saint-Preux annonce son départ pour un long voyage autour du monde, à la suite du mariage de Julie avec Wolmar. Rousseau a apporté une vingtaine de retouches à cette lettre (fig. 4, qui reproduit le début de la lettre)⁵. Pas une seule de ces variantes n'est indiquée dans l'édition de 1925, et par conséquent pas davantage dans celles de 1961, 1988 et 1993. Ce silence est d'autant plus regrettable qu'aucune version antérieure de cette lettre n'est connue et que par conséquent la version intermédiaire de la *Copie personnelle* constitue le seul état préparatoire qui témoigne du travail littéraire de l'auteur au sujet de cette lettre.⁶ A l'inverse de sa tendance générale à l'allongement et à l'amplification progressive de ses lettres et de son roman, Rousseau a veillé, au moment où Saint-Preux prend congé, à jouer le jeu de la brièveté : « Il faut finir, je le sens » écrit-il en même temps que son personnage. Rousseau supprime, allège, revoit le rythme de ses phrases afin de les raccourcir. Cette sobriété peu habituelle dans l'expression l'amène à s'y prendre à trois fois pour placer au meilleur endroit une formule qui sera le seul ajout de toute la lettre : « Je vais errer dans l'univers sans ~~jamais~~ trouver un lieu pour y reposer mon cœur. » Cette lettre sur le thème de l'adieu qui clôt la troisième partie est, selon l'expression de Bernard Guyon, un « morceau de musique pure »⁷, où chaque mot a été pesé pour son effet littéraire et musical.

⁵ La version imprimée en 1761 comporte deux modifications par rapport à cet état du texte : « Il faut finir, je le sens » qui avait été remplacé par « Tout est fini » dans la *Copie personnelle* est finalement rétabli ; « la mémoire d'un malheureux » devient « la mémoire d'un infortuné ».

⁶ Cette lettre est manquante dans le dossier de brouillons conservé à la Bibliothèque de l'Assemblée Nationale et ne se trouve pas à Genève. Aucune localisation n'est connue. L'édition de la Pléiade commet une erreur puisqu'après avoir indiqué que le brouillon est manquant, une variante est pourtant indiquée comme provenant... du brouillon. D'après les éditeurs de La Pléiade, plusieurs autres lettres de la IIIe partie n'ont pas de brouillon connu : la lettre 1 dont seul un fragment est disponible ; la lettre 5 ; la lettre 18 (mais le brouillon de cette dernière lettre a été acquis par la BNF en 2007) ; les lettres 23 et 24.

⁷ *La Nouvelle Héloïse*, in *Œuvres complètes de Rousseau*, Paris, Gallimard, 1964, t.2, p. 1569.

Il nous manquait un éclairage sur la manière dont Rousseau a atteint ce résultat. C'est la Copie personnelle qui nous l'apporte désormais.

Rousseau n'a pas manqué d'attirer l'attention sur ce qu'à l'intention de son premier éditeur, M.-M. Rey, il appelle lui-même des « changements considérables » ou des « additions considérables »⁸ dans le manuscrit (fig. 5). Mais l'importance d'autres changements ou additions apparaît si l'on prend le temps d'une lecture attentive et suivie de la Copie personnelle. Elle révèle alors des correspondances entre des retouches éloignées et par conséquent l'organicité et la cohérence du travail auquel se livre l'auteur dans sa rédaction. Ainsi par exemple une retouche concordante rapproche deux lettres non successives, les lettres 12 et 19. Rousseau glisse sous la plume des épistoliers les mêmes mots là où une première version les avait distingués. Au cours de la troisième partie, les deux amants, Julie et Saint-Preux, vont devoir renoncer l'un à l'autre et au moment où la perspective de son mariage avec Wolmar se fait plus inévitable, Julie écrit à Saint-Preux une lettre bouleversée (lettre 12) qu'elle achève, dans la version mise au net, par ces mots : « Adieu, mes immortelles amours ! Adieu pour la dernière fois, cher et tendre amant de Julie ; puisque je ne dois plus vivre pour toi ; Hélas ! que me manque-t-il encore pour achever de mourrir [sic] ? ». Un peu plus tard, une fois le mariage célébré, Saint-Preux adresse à son tour à Julie une lettre (19) qu'il achève par un adieu similaire : « Julie ; il faut vous quitter ! si jeune encore, faut-il déjà renoncer au bonheur ? Ô tems passé, qui ne dois plus revenir ! tems passé pour toujours, source de regrets éternels, plaisirs, transports, douces extases, momens délicieux, ravissement célestes, mes amours, mes tendres amours, honneurs et charme de ma vie ! Adieu pour jamais. ». Or si l'on prête attention au manuscrit (folio 25r et folio 74r, fig. 7 et 8), on voit apparaître au même moment, à la faveur de corrections à l'interligne, une expression identique. Après trois hésitations et trois biffures, Rousseau a remplacé chez Julie l'adjectif « immortelles » par « uniques » et chez Saint-Preux remplacé « tendres » par le même adjectif, de sorte que l'adieu de Saint-Preux cite celui de Julie. L'effet d'un tel changement n'est pas seulement de créer un écho subtil entre les voix des deux amants qui entonnent le même air au moment de se séparer, il a une portée sur la suite du roman. Car ces « uniques amours » annoncent désormais clairement mais discrètement en cette troisième partie – c'est-à-dire alors que le roman est seulement à mi-chemin –, que ni Julie ni Saint-Preux n'auront une seconde vie sentimentale après celle

⁸ Par exemple dans sa liste de corrections au début de la lettre 16 : « 38. changemens considérables en deux endroits » (folio 34v) ; ou au début de la lettre 19 : « 73. de les sentir. – addition considérable » (folio 69v).

qu'ils sont contraints de sacrifier ; en somme qu'il n'y aura pas d'amour dans la relation conjugale de Julie avec Wolmar et que les possibles amours de Claire et de Saint-Preux n'aboutiront pas. Si l'adjectif n'est pas venu plus tôt sous la plume de Rousseau, peut-être est-ce parce qu'il a gardé pendant un certain temps ouverte l'option d'un mariage de Saint-Preux avec Claire devenue veuve et envisagé pour le roman une fin moins sombre.

Il ne saurait s'agir pour l'instant de donner l'intégralité des variantes contenues dans ce manuscrit, mais avant de le publier en fac-similé, d'en suggérer la richesse sur différents plans. Nous avons signalé le cas où ce manuscrit livre un état préparatoire d'une lettre qui est le seul actuellement disponible (lettre 26) ; le cas où une lecture attentive du manuscrit révèle l'organicité du travail de rédaction et des correspondances littérairement significantes entre différentes lettres (12 et 19). Ce manuscrit présente encore l'intérêt de montrer le surgissement de plusieurs notes de bas de page, ce qui correspond à un mouvement de prise de distance critique de l'auteur vis-à-vis de sa matière romanesque. Cette prise de distance par les notes lui permet notamment de contrer des objections possibles de la part de certains lecteurs. C'est le cas par exemple de la longue note de la lettre 21 de Saint-Preux qui est ajoutée dans ce manuscrit et qui est, comme on le voit (folio 92v, fig. 8), très retravaillée, car elle est stratégique pour améliorer la vraisemblance d'une lettre sur le suicide trop raisonneuse chez un homme désespéré. Cela ne suffira pas à Rousseau pour éviter des critiques qui fuseront au sujet de cette lettre. D'autre part, dans ce manuscrit, l'identité de certains personnages est encore indéfinie : le nom de famille de Julie est encore d'Orsinge (« Lettre X du Baron d'Orsinge », folio 22r) et non pas d'Etanges⁹ tandis qu'un billet de Saint-Preux – auquel on ne donne un nom qu'à la lettre 14 – est signé des majuscules C.G. (folio 24r). Dans les commentaires que donne au sujet de ce passage l'édition de la Pléiade, à la suite de l'édition de 1925,¹⁰ il est clair que la connaissance de cet état du texte fait véritablement défaut puisque ce sont les Copies pour Sophie d'Houdetot et pour la Maréchale de Luxembourg qui sont appelées à témoigner et à livrer des variantes en lieu et place des manuscrits de travail, comme si ces deux copies impeccablement calligraphiées pouvaient avoir le même statut que des états préparatoires retouchés. Il y a là un problème de méthode qui crée un amalgame gênant car il empêche

⁹ Le nom d'Etanges y apparaît au sujet de la mère de Julie dans une retouche à l'encre sépia sur le folio 2r (lettre 1). Curieusement cette correction, probablement tardive, cohabite avec le nom de d'Orsinge qu'on trouve au folio 22r (lettre 10).

¹⁰ Voir *La Nouvelle Héloïse*, in *Œuvres complètes de Rousseau*, cit., la note (a) de la page 327.

de considérer ces différents types de manuscrits dans leur nature propre et dans leurs enjeux et usages spécifiques.

Plusieurs de ces lettres de la troisième partie de *La Nouvelle Héloïse* n'ont, comme indiqué plus haut, pas de versions antérieures connues¹¹ autres que celles qui se trouvent dans la Copie personnelle aujourd'hui disponible. Ce fut longtemps le cas de la lettre 18, la longue lettre récapitulative de Julie qui informe Saint-Preux de son mariage avec Wolmar et lui fait part de la complète métamorphose qui s'est accomplie en elle lors de la cérémonie. Considérée par certains comme « la plus importante du livre »¹², cette lettre fut l'objet de plusieurs hypothèses interprétatives en partie levées lorsque Christopher Frayling, ayant eu accès à son brouillon dans une collection privée, put en donner une transcription partielle et, en jetant quelque lumière sur sa rédaction complexe, permit de réviser la dichotomie simpliste de Gustave Lanson qui avait opposé au « rêve de volupté » des premières parties, « l'instruction morale » des dernières¹³. Depuis, le brouillon a été acquis par la Bibliothèque Nationale de France et il est possible de prendre pleinement la mesure de l'intensité du travail de Rousseau quand il rédigea cette articulation majeure de son roman. Mais une lecture en série des différents états de cette lettre est désormais devenue possible puisqu'on dispose maintenant de l'étape successive au brouillon, c'est-à-dire celle qui figure dans ce cahier de la Copie personnelle. On signalera brièvement parmi les nombreuses réécritures de cette lettre des notes de bas de pages ajoutées, comme cette note ironique où l'auteur s'adresse à son personnage : « Sainte ardeur ? Julie, ah quel mot, pour un ~~œœur~~ femme aussi bien guérie que vous ~~prétendez~~ croyez l'être ! » (folio 52v, les deux substitutions se trouvent à l'interligne), des retouches plus nombreuses dans les passages sur la tentation de l'adultère (par exemple folio 54 r) ou dans la scène du mariage et les réflexions qui lui succèdent (folios 55r à 59r). Dans les dernières pages de la lettre où la rédaction s'apaise, une variante en particulier est à signaler (folio 66v et 67r, fig. 9). Tandis que Julie tire les conclusions de ce qui vient de se produire, Rousseau a d'abord mis sous sa plume : « Oui, mon bon et digne Ami, il faut renoncer l'un à l'autre ~~pour nous aimer toujours~~ ». A l'interligne, il ajoute « Oublions tout le reste # ». Le becquet d'insertion # renvoie lui-même à un ajout supplémentaire qui se trouve sur le verso en vis-à-vis : « # ~~vo~~

¹¹ Voir ici la note 7.

¹² B. Guyon, *Œuvres complètes de Rousseau*, cit, p. 1538.

¹³ Christopher Frayling, "The composition of *La Nouvelle Héloïse*", in *Reappraisals of Rousseau. Studies in honour of R.A Leigh*, Manchester University Press, 1980, pp. 181-214.

soyez ~~toujours~~ l'amant de mon ame ». Puis le paragraphe s'achève par la phrase : « Cette idée est si douce, qu'elle console de tout »¹⁴.

Ce que la Copie personnelle met sous nos yeux est l'élaboration d'une idée « douce » et consolante pour Julie, mais terrible pour Saint-Preux : ce pacte intenable par lequel Julie lui propose de rester certes « l'amant », mais en étant privé du corps charnel de l'amante. Cette formule presque oxymorique mais dont l'harmonie devait plaire à l'oreille de Rousseau – *amant de mon âme* –, qui marque de son sceau toute la suite du roman, constitue pour Saint-Preux le premier deuil du corps de Julie, qui prendra la forme d'un long tour du monde.

Avant de conclure, je reviendrai à la première page de ce manuscrit que je n'ai pas encore commentée. Les interprètes ont beaucoup glosé sur les liens de cette fiction avec les circonstances personnelles des rapports entre Rousseau et Sophie d'Houdetot au cours de l'année 1757 et les approches biographiques ont spéculé sur l'influence de cet épisode amoureux – le seul véritable amour dans la vie de Rousseau, selon les *Confessions* (Livre IX) – sur l'écriture du roman. Aussi est-il étonnant que D. Mornet, qui s'intéressa à cet aspect des choses, n'ait pas signalé le premier trait remarquable qui apparaît au seuil de ce manuscrit (fig. 10), c'est-à-dire le contenu d'un billet destiné à Sophie d'Houdetot : « Je suis, Madame tellement accablé d'Exprès, de visites, de lettres et de paquets qu'il m'est quant à présent impossible de vous répondre. voila la ~~troisi~~ troisième et la quatrième partie. Vous pouvez lire la lettre à M. de Voltaire à qui il vous plaira ; mais il importe qu'elle ne sorte pas de vos main [sic]. »

Exactement dans les mêmes années où D. Mornet préparait son édition, Théophile Dufour qui préparait de son côté l'édition de la *Correspondance générale* avait vu ce billet dans la collection Louis Barthou, l'avait transcrit et décrit¹⁵. Il proposait de le dater de décembre 1757, grâce à plusieurs indices, notamment grâce au fait que dans cette même période, Rousseau écrit à Sophie au sujet de la *Lettre* à Voltaire, dont il lui a confié une copie en octobre, pour lui rappeler qu'elle ne doit pas sortir de ses mains, formule qu'on retrouve justement dans le billet : « On me dit qu'il paroît une Lettre à M. de Voltaire, et qu'on me

¹⁴ La version définitive de ce passage telle qu'elle est donnée dans l'édition de La Pléiade est la suivante : « Oui, mon bon et digne ami, pour nous aimer toujours il faut renoncer l'un à l'autre. Oublions tout le reste et soyez l'amant de mon ame. Cette idée est si douce qu'elle console de tout », p. 364.

¹⁵ *Correspondance générale de J.-J. Rousseau collationnée sur les originaux. Annotée et commentée par Théophile Dufour*, Tome troisième, Paris, Librairie Armand Colin, 1925, lettre 446, pp. 222-223. Sa transcription date de 1924.

l'attribue. Je vous prie de me marquer si vous n'avez communiqué à personne celle que je vous ai envoyée; il m'importe d'en être bien sur, afin que si cette Lettre est publique et qu'elle ne soit point sortie de vos mains, je sache à qui m'en prendre » (5 décembre 1757). Pourtant T. Dufour ne trouvant pas dans la suite des lettres de Mme d'Houdetot un accusé de réception de cet envoi – même si une lettre peut avoir été perdue –, il exprima une réserve sur le fait que Rousseau ait effectivement envoyé son manuscrit. Lorsque Ralph Leigh édita à son tour la *Correspondance* de Rousseau, il décida de changer la datation¹⁶, et de placer l'envoi à la mi-octobre 1757. C'est cette datation qui semble l'avoir emportée parmi les spécialistes. Elle est par exemple retenue par Raymond Trousson et Frédéric S. Eigeldinger dans *Jean-Jacques Rousseau au jour le jour*¹⁷. Elle paraît en effet plausible si l'on suit le cours de la correspondance : le 29 septembre, Mme d'Houdetot réclame à Rousseau sa lettre à Voltaire sur le poème de Lisbonne qu'elle souhaitait relire¹⁸ et lui demande aussi de se presser d'achever la copie de *La Nouvelle Héloïse* qu'il a promis de lui destiner (« Copie d'Houdetot », aujourd'hui à Genève). Le 1er octobre, Rousseau lui écrit en post-scriptum d'une lettre : « Je vous porterai à la Chevrette ma Lettre à Voltaire. Des que j'aurai fini ma copie des Lettres de Julie, je commencerai la vôtre ; Mais je vous prie d'apporter pour cela du papier d'une forme qui vous convienne, car je n'en ai plus ici d'aucune espèce. » Le 14 octobre, il annonce à Sophie un « paquet [qui] sera bien gros pour être envoyé par la poste. Si je suis instruit du tems où vous viendrez à la Chevrette, j'aurai soin de vous l'y faire tenir. Quant à moi, je ne me sens pas en état d'y aller; mes maux et la saison vont me confiner ici jusqu'au printems, où je prendrai mon parti, si je vis encore ». Faute d'avoir commencé la copie pour Sophie d'Houdetot, Rousseau aurait décidé de lui envoyer deux volumes de sa copie personnelle pour la faire patienter. Le paquet annoncé sera en effet « bien gros » si avec la *Lettre* à Voltaire, il contient la copie personnelle des parties III et IV de *La Nouvelle Héloïse*. Le 19 octobre, Sophie accuse réception d'un envoi de Rousseau : « J'ay reçu vostre paquet et vous en remercie, vous scavés bien que toute preuve d'amitié et de confiance me sont bien chere de vostre part, bon soir cher Citoyen, je compte vous

¹⁶ *Correspondance complète de Jean Jacques Rousseau: édition critique établie et annotée par R. A. Leigh* (dorénavant *CC*) 52 vols, Geneva, Madison, Banbury, Oxford: Voltaire Foundation, 1965–1998, vol.4, lettre n°538, pp. 288-289. R. Leigh introduisit une inexactitude en affirmant, on ne sait pourquoi, que le billet était épinglé sur le manuscrit. La description fournie par T. Dufour était suffisamment précise pour ne pas donner lieu à une telle conjecture.

¹⁷ Raymond Trousson, Frédéric S. Eigeldinger, *Jean-Jacques Rousseau au jour le jour. Chronologie*, Paris, Honoré Champion, 1998, p. 90.

¹⁸ « A propos je voulois vous demander a relire cette lettre que vous avés escrite a Voltaire sur le Poëme de Lisbonne. Copiés donc Vite vos lettres de Julie vous savés ce que j'attends, après », *Correspondance complète de Jean Jacques Rousseau*, vol.4, lettre n°530, pp. 267-269.

voir vendredy a la Chevrette si vous y estes encore et si je puis me trainer. »¹⁹ Ce serait donc entre le 14 et le 19 octobre que se glisserait l'envoi de ce manuscrit à Mme d'Houdetot. Leigh propose la date du 17. Cette datation s'attire néanmoins une objection, puisque le 23 novembre 1757, Rousseau écrit à Mme d'Houdetot au sujet de la copie calligraphiée pour elle qu'il veut commencer : « Au reste, je commencerai par la seconde partie, parce que vous ne l'avez pas eüe entre les mains et que vous la connoissez moins. J'ai encore pour cela une autre raison, c'est qu'ayant le brouillon de la première²⁰ et non pas des autres, je suis bien aise qu'elles soient les premières copiées car je me tranquillise sur toutes les choses de moi qui sont entre vos mains, sachant que si je venois à perdre les originaux, elles se retrouveroient toujours. Ainsi, à moins que vous n'en ordonniez autrement, la première partie de Julie sera la dernière copiée. »²¹ Elle n'aurait donc pas eu à cette date les cahiers III et IV et cela conduirait à revenir à la datation de Dufour. Ce point de chronologie reste donc en débat. En tout cas, qu'il s'agisse d'octobre ou de décembre 1757, cela permet-il d'aider à dater le manuscrit ? En partie seulement, car nous ne savons pas dans quel état ce manuscrit a pu lui être adressé et parce que des retouches ont certainement continué à être apportées au-delà de l'automne 1757.

Conformément aux usages de son époque, Rousseau avait l'habitude de faire lire ses manuscrits à ses amis : Diderot, Deleyre, Mme d'Houdetot, Duclos... et nous connaissons les réactions de certains d'entre eux, le qualificatif de « feuillu » par Diderot au sujet des deux premières parties, les remarques fantasques de Deleyre, l'admiration pondérée de Duclos. Mais Mme d'Houdetot s'exprime peu au sujet du contenu de *La Nouvelle Héloïse* dans ses lettres. Réclamant inlassablement la copie calligraphiée promise, que Rousseau tarde à lui envoyer, elle lui écrit par exemple : « adieu mon cher Citoyen, j'ay grande envie d'avoir la Julie qui ne peut qu'entretenir en moy tout ce qu'il peut y avoir de bien » (2 décembre 1757). Si elle ne s'exprime pas au sujet des cahiers III et IV de la Copie

¹⁹ *Correspondance...*, cit., lettre 539, p. 289.

²⁰ Comme l'indique H. Coulet, « ayant le brouillon » signifierait « puisque vous avez le brouillon », voir sa *Note sur le texte de La Nouvelle Héloïse*, Paris, Folio-Gallimard, 1993, p. 58, note 3. Cela semblerait indiquer qu'en novembre, Mme d'Houdetot n'a pas reçu de la part de Rousseau d'autres versions manuscrites que celle de la première partie, qu'il s'agisse d'un brouillon peut-être envoyé le 12 juillet 1757 (« Voici, Madame, les papiers que vous m'avez demandez. Je crains que vous ne puissiez rien debrouiller aux ratures des Lettres ») ou d'un cahier de la copie personnelle qu'il lui aurait transmis. Si l'on veut interpréter autrement ce passage, signalons qu'il est en tout cas impossible que Rousseau n'ait à cette date fait la copie au net que de la première partie : il a donné à lire la première et la seconde à Diderot en janvier 1757, voir *Les Confessions*, in Jean-Jacques Rousseau, *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, Bibliothèque de La Pléiade, 1959, Livre IX, p. 460-461.

²¹ *CC*, vol.4, lettre n° 581, pp. 373-375.

personnelle (les a-t-elle reçus, finalement ?), en revanche, elle donne son avis sur les sujets d'estampes que Rousseau lui a transmis le 5 décembre : « J'ay leu avec grand plaisir vos projets d'estampes, mais mon cher citoyen il faudroit le genie de l'auteur des lettres et des sujets pour pouvoir les rendre comme il faut et je doute que vous soyés content de quelque peintre que ce soit. Je tiendray pour un des plus grands peintres celuy qui pourra parvenir a les rendre, celuy du tableau de la Conversation, que vous connoissés a ce que je crois, est le seul a mon sens qui pourroit en rendre quelque chose. Dites moy ou en sont mes copies, vous n'estes pas dans ce moment en situation de les avancer beaucoup » (14 décembre 1757).

Ce qui en revanche peut surprendre, est de constater que l'épistolarité réelle s'est logée à l'intérieur de la fiction épistolaire. En écrivant ce billet directement sur la première page de sa Copie personnelle, Rousseau a laissé une trace indélébile à l'intérieur même de son manuscrit et a définitivement inscrit la présence de Sophie dans sa fiction. Geste fantasmatique, dont la portée symbolique est troublante. Si l'on songe que la partie III est celle de la fin du roman d'amour et des adieux de Saint-Preux à Julie devenue inaccessible à la suite de son mariage avec Wolmar, on comprend que l'envoi de ce cahier fut, si Rousseau l'a vraiment accompli²², un acte de lucidité et de renoncement à celle qui, cela était parfaitement clair à l'automne 1757, ne serait jamais à lui.

En 1925, Daniel Mornet présentait son édition critique comme « d'après les manuscrits ». Promesse mal tenue, comme le montre l'exemple du manuscrit de la troisième partie aujourd'hui retrouvé. Mais peut-on vraiment le lui reprocher ? Car en réalité, c'est un changement de perspective critique, méthodologique et éditoriale qui est nécessaire face à une *source* de cette nature, la promesse affichée par les éditions critiques dites « d'après les manuscrits »²³ n'étant dans ce domaine jamais tenue. Sans doute est-elle intenable en ce qui

²² On notera la rature étonnante sur l'adjectif « troisième », qui figure au titre de la page et sur lequel Rousseau ne pouvait guère se tromper. Il trébuche néanmoins sur ce mot.

²³ « D'après les manuscrits » fut un slogan des éditions des œuvres de Rousseau depuis la fin du XVIIIe siècle, puisque l'édition Defer de Maisonneuve en 1793 se présentait déjà comme « collationnée sur les Manuscrits originaux de l'Auteur, déposés au Comité d'Instruction publique ». Voir *La Nouvelle Héloïse, ou Lettres de deux Amans, Habitans D'une petite Ville au pied des Alpes, in Œuvres de J.J. Rousseau, citoyen de Genève. Edition ornée de Figures, et collationnée sur les Manuscrits originaux de l'Auteur, déposés au Comité d'Instruction publique*, Paris, Chez Defer de Maisonneuve, 1793. Selon les éditeurs de la Bibliothèque de La Pléiade, ceux qui ont établi cette édition ainsi que l'édition Didot de 1801 ont consulté les manuscrits déposés à la Convention, mais ils ont tirés peu

concerne les manuscrits de *La Nouvelle Héloïse* et c'est donc à une autre forme d'édition qu'il convient de réfléchir pour ne pas transformer les processus de déplacement, réorganisation, pondération parfois subtils auxquels se livre Rousseau à l'intérieur de ses manuscrits en une liste indigente et approximative de variantes. En tout état de cause, une critique des variantes, si l'on choisit cette démarche, nécessite de les avoir toutes à sa disposition²⁴, sous peine de fausser radicalement la perception et la compréhension d'un texte et de rendre impossible la mise à jour des systèmes complexes et des logiques profondes²⁵ qui portent le travail de la rédaction. La responsabilité de l'éditeur d'un texte comme *La Nouvelle Héloïse* est grande face à cette exigence et des choix tels que ceux qui ont été faits pèsent lourd sur l'interprétation. Mais alors faut-il en produire des listes interminables et peut-être illisibles ? Car il faut bien admettre que le dossier génétique exceptionnel de ce roman excède la capacité d'une édition critique au sens traditionnel. Ce qui doit conduire à explorer une forme d'édition appropriée et spécifique qui puisse donner accès aux manuscrits en fac-similés et à leurs transcriptions en vis-à-vis, c'est-à-dire ce qu'on appelle une « édition génétique », de sorte qu'il soit enfin possible de connaître et de comprendre dans toute sa richesse et sa complexité l'atelier foisonnant de *La Nouvelle Héloïse*²⁶.

de choses des manuscrits. Voir *La Nouvelle Héloïse*, in *Œuvres complètes*, II, Paris, Gallimard, Pléiade, 1964, *Note sur le texte*, p. LXXIV.

²⁴ Ce que montre Cesare Segre, « Critique des variantes et critique génétique », *Genesis. Revue internationale de critique génétique*, n° 7, 1995, pp. 29-45.

²⁵ Voir Daniel Ferrer, *Logiques du brouillon*, Paris, Seuil, 2011.

²⁶ Ce point sera développé dans N. Ferrand, « Une édition génétique des manuscrits de *La Nouvelle Héloïse* », in *Annales Jean-Jacques Rousseau*, numéro spécial « Editer Rousseau », 2012 qui expose les méthodes et les critères suivis pour réaliser une édition génétique et critique du dossier intégral des manuscrits disponibles et fait le point sur les rapports à établir entre édition génétique et édition critique.